

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 03.07.2023 / 02

LUNDI 3 JUILLET 2023 à 18 HEURES 30

SÉANCE PUBLIQUE
AU TELECENTRE
Rue Delaplanche à LIVAROT

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre de présents : 38

Nombre de pouvoirs : 6

Absents sans pouvoirs : 25

Majorité absolue : 35

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 3 juillet, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 27 juin 2023, s'est réuni en séance publique, au Télécenre, rue Delaplanche à Livarot, sous la Présidence de Monsieur Frédéric LEGOUVERNEUR, Maire.

Etaient présents : Mme Renée ANDRÉ, Mr Guillaume ANNE, Mr Roland BAUCHET, Mr Jean-Claude BENARD, Mme Vanessa BONHOMME, Mme Josette BRACONNIER, Mr Frédéric CANET, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Géraldine DE BONAPOS, Mme Martine DESHAYES, Mr Jean-Louis DESMONTS, Mme Pauline DOLIGES, Mme Marianne FLORAT, Mr Fabrice FOUCHET, Mr Alain FOUQUET, Mr Mickaël FOUQUET, Mr François GILAS, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Jacqueline JULIEN, Mr Didier LALLIER, Mme Sandrine LECOQ, Mr Xavier LEMARCHAND, Mr Christophe LERNER, Mr Philippe LESAULNIER, Mr Dominique LESUFFLEUR, Mme Françoise MECKERT, Mr Dominique MOREAU, Mme Pascale PAYNEL, Mme Emilie PIEDNOIR, Mr Michel PITARD, Mme Estelle PLANCHON, Mr Philippe SOETAERT, Mr Yohann-Cédric TELLIER, Mr Jean TURQUETY, Mme Isabelle VAN DER TUIJN, Mr Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES, formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mr Daniel ANTOINE, pouvoir à Mr Philippe SOETAERT.
- Mr Jack BOISJOLY, pouvoir à Mme Véronique HOMMAIS.
- Mr Philippe GUILLEMOT, pouvoir à Mr Joël VREL.
- Mme Sylvaine HOULLEMARE, pouvoir à Mr Christophe LERNER.
- Mr Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, pouvoir à Mr Frédéric LEGOUVERNEUR.
- Mme Anne-Marie SEGUIN, pouvoir à Mr Jean-Louis DESMONTS.

Absents excusés :

- Mr Patrick BEAUJAN.
- Mr Bernard DORIO.
- Mme Mireille DROUET.
- Mme Edwige HAYS.
- Mme Chantal POUCHARD.

Absents :

- Mme Virginie BARRIERE.
- Mme Evelyne BOUDEVIN.
- Mr Nicolas CHEREL.
- Mme Solène CUDENNEC.
- Mr Régis DUBOIS.
- Mr Thibault ECALARD.
- Mr Jérôme EDON.
- Mme Violaine GAUDEMER.
- Mr Arnaud JERU.
- Mme Véronique LADROUE.
- Mr Mickaël LAFOSSE.
- Mme Virginie LAURO.
- Mr Denis LE GOUT.
- Mme Jeannine LECLERC.
- Mme Stéphanie MARTIN.
- Mme Laure MONTREUIL.
- Mme Christine MOTTE.
- Mr Arnaud PHILIPPE.
- Mme Pascaline PHILIPPON.
- Mme Audrey QUERUEL.

Mme Sandrine LE COQ est désignée secrétaire de séance.

OPERATION DE RENOVATION DE FACADES ET DES ENSEIGNES COMMERCIALES

En date du 17 octobre 2011, le Conseil Municipal a approuvé le nouveau règlement de l'opération façades ainsi que la charte des charges des devantures et des enseignes complétés par la délibération du 27 février 2019 élargissant le périmètre d'intervention.

Il a confié à la commission façades l'étude des dossiers. A la demande du Trésorier de Livarot, et conformément à l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit valider les propositions de la commission façades réunie le 14 Juin dernier. Celle-ci propose d'attribuer à :

- OLIVIER Lydie, salon de coiffure, 22 rue Marcel Gambier, Livarot, commune historique de Livarot – Pays d'Auge, subvention de 800,00 € pour la façade, et subvention de 500,00 € pour l'enseigne.
- LEHR Betty, 44 rue Maréchal Foch, Livarot, commune historique de Livarot - Pays d'Auge, subvention de 540,00 € pour la façade.
- LEBOURGEOIS Gérard, 15 rue de Lisieux, Livarot, commune historique de Livarot - Pays d'Auge, subvention de 800,00 € pour la façade.
- BRIDE Jean-Louis, 7 route de St Martin de Bienfaite, Fervaques, commune historique de Livarot - Pays d'Auge, subvention de 800,00 € pour la façade.

Le Conseil Municipal devra :

- Approuver les propositions de la commission façades ;
- Accorder les subventions énumérées ci-dessus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les propositions de la commission façades ;
- **ACCORDE** les subventions énumérées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 3 juillet 2023.



Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Frédéric LEGOUVERNEUR

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060515-20230703-2023-07-06-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2023